

BULLETIN

MUNICIPAL

S
A
I
N
T

J
E
A
N

D
E

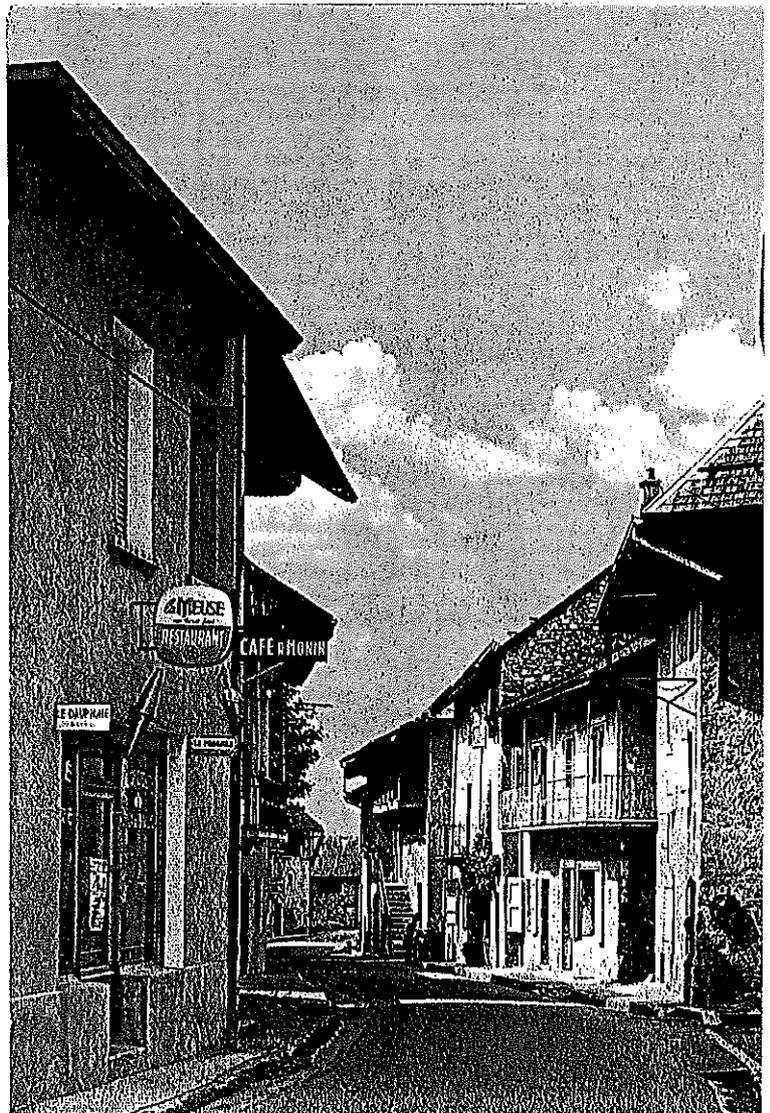
L
A

P
O
R
T
E

Saint Jean de la Porte, du temps où il y avait
un café-tabac au chef-lieu...

Le Conseil Municipal
et moi-même vous
adressons tous nos
meilleurs vœux pour
l'année 1994.

Le Maire
Roger PRIERE

V I E S C O L A I R E

La rentrée de Septembre s'est correctement effectuée avec un effectif de 70 élèves répartis en 3 classes de :

* Maternelle : 29 élèves
* CP - CE 1 : 22 élèves
* CE 2 - CM 1 - CM 2 : 19 élèves

SORTIES SCOLAIRES



En Juin 1993, 36 élèves du primaire sont partis en classe de mer, aidés par la commune à hauteur de 18 000 Francs.

Pendant 3 jours, la maternelle est allée à la découverte des Bauges.



Les classes de CP-CE1-CE2, CMI et CM2 en classe de mer à l'île de Ré

RESTAURATION SCOLAIRE

En moyenne, 25 enfants prennent le repas de midi à la cantine. Le nombre de repas servis en période de vendanges peut atteindre 35. Le prix de revient d'un repas est d'environ 40 Francs. Le prix payé par les familles est de 16 F. Le déficit par repas, de l'ordre de 24 F. est pris en charge par la Commune.

Pour les six premiers mois de l'année 1993, la charge de ce déficit s'élève à près de 36 000 Francs.

A compter du 1er Janvier 1994 de nouveaux tarifs entreront en vigueur.

Le prix du repas sera de : 17 Francs, comprenant :

- prix du repas facturé par le collège : 14,70 au lieu de 13,70 F
- participation aux frais de garderie : 2,30 F (identique à 1993)

A compter du 1er Septembre 1994 le prix sera de 18 F, comprenant :

- prix du repas facturé par le Collège : 15,70 au lieu de 14,70 F
- participation aux frais de garderie : 2,30 F (identique à 1993)



COLLEGE ET ENVIRONNEMENT

Les élèves du Collège (ceux de la Commune, accompagnés de camarades de St Pierre d'Albigny), sont venus, dans le cadre d'une "Action Environnement", menée par des professeurs et des élèves, au début du mois de Juillet, sous le Bourg Evescal.

Ils ont nettoyé une partie du "Bois Baillon" afin de sensibiliser la population aux problèmes des déchets sauvages.

TRANSPORTS SCOLAIRES

L'intervention du Département dans le financement des transports scolaires se concrétise par des subventions soumises à 2 conditions de sectorisation et de distance : l'établissement fréquenté doit être à plus de 3 Km (en zone rurale) du lieu de résidence de l'élève.

La participation financière des familles fixée par le Syndicat Intercommunal de Transports est de 300 F (Lycée) et 90 F (Collège).

T R A V A U X

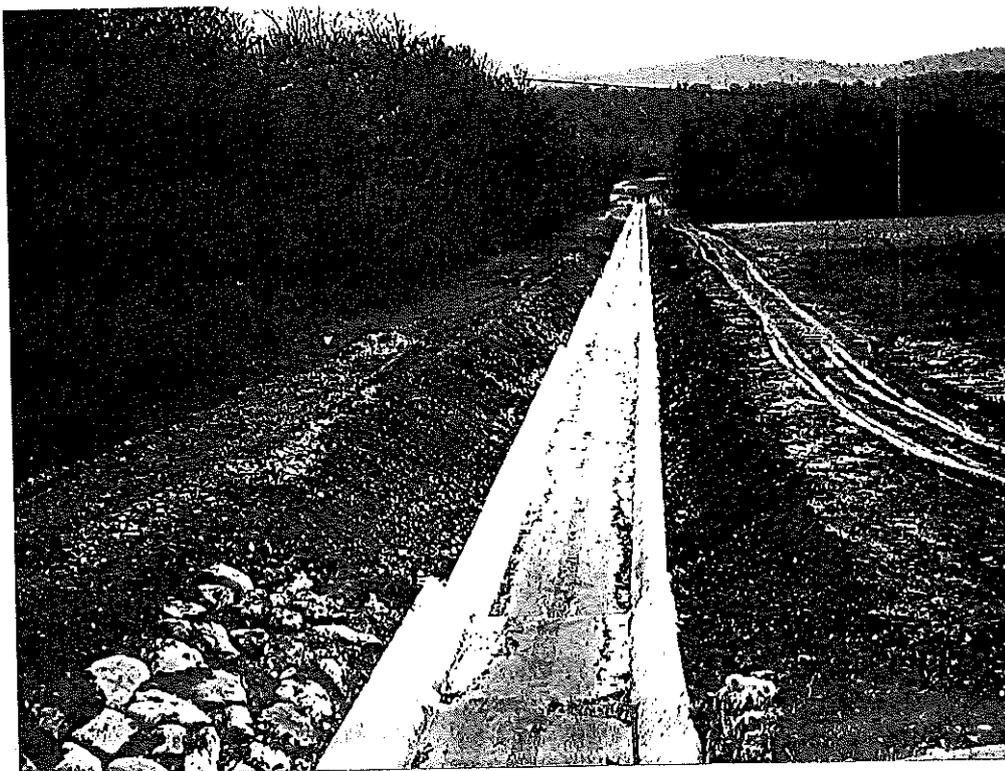
RUISSEAU "LE MORBIER" ➡

Les travaux se sont achevés en 1993.

3ème tranche de la partie aménagée par la Commune, pour un montant H.T. de 582 327 Francs. Ces travaux sont subventionnés à 60% par l'Etat.



L'aménagement de la partie située en aval de la voie SNCF a été réalisée par le Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Chambérienne, dans le cadre des travaux de protection de la nappe phréatique.



VOIRIE



L'aménagement d'une portion de route et des travaux d'écoulement d'eaux pluviales sont entrepris à " la Corbassière".
(montant T.T.C. des travaux :
85 108 Francs)

RESERVE FONCIERE



En 1993 la Commune a financé l'achat du terrain "Le Clos Manipoud" d'une superficie de près de 3 hectares, pour un montant total de : 800 888 Francs.





V
O
I
E
P
I
E
T
O
N
N
E

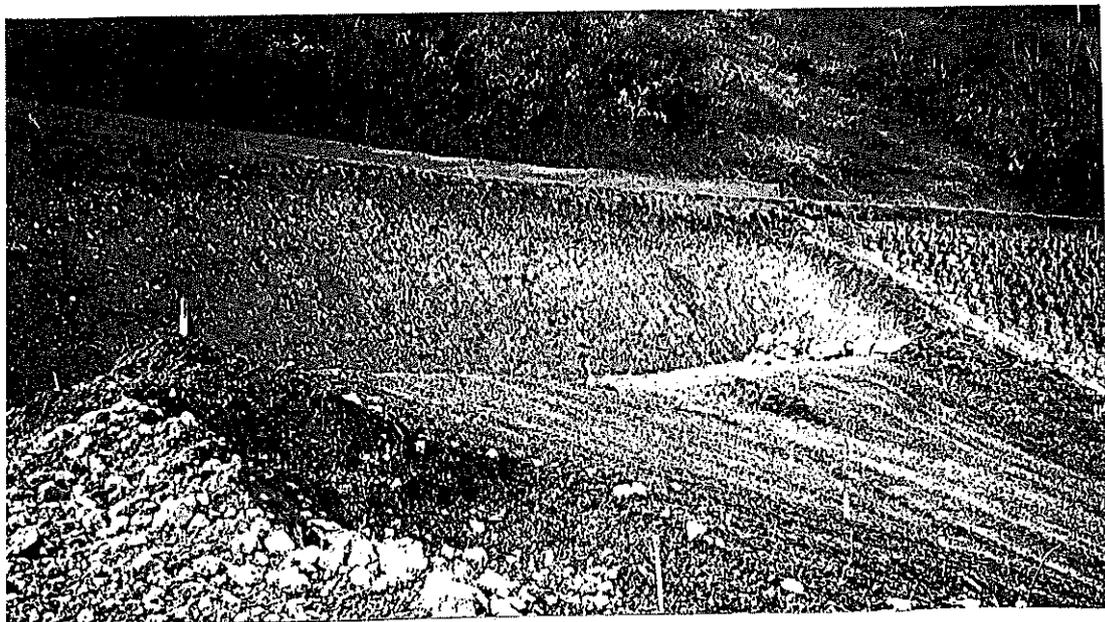


La partie de la voie piétonne, côté "Carnavet", est terminée.

L'aménagement de la partie côté "Plantées" sera réalisée dans le cadre des travaux de construction de la dernière tranche des logements OPAC au lotissement.

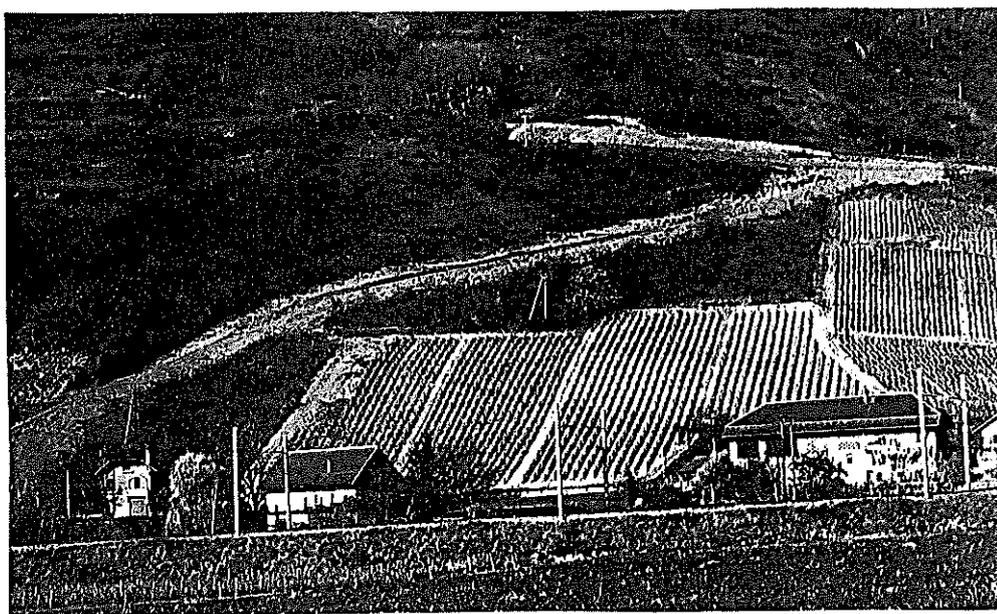
Ceux-ci sont normalement prévus pour 1994.

TRAVAUX DE POMPAGE DANS LA NAPPE PHREATIQUE



Le SIAC poursuit ses travaux de pompage de la nappe phréatique. Le chantier de construction des 2 réservoirs, au "Plateau de la Tour", a débuté.

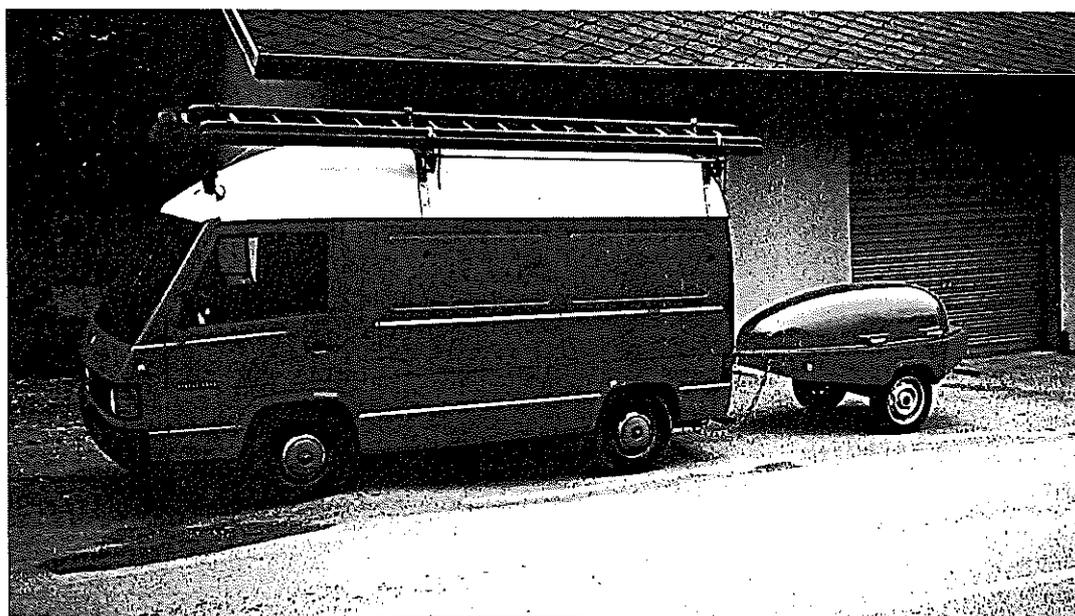
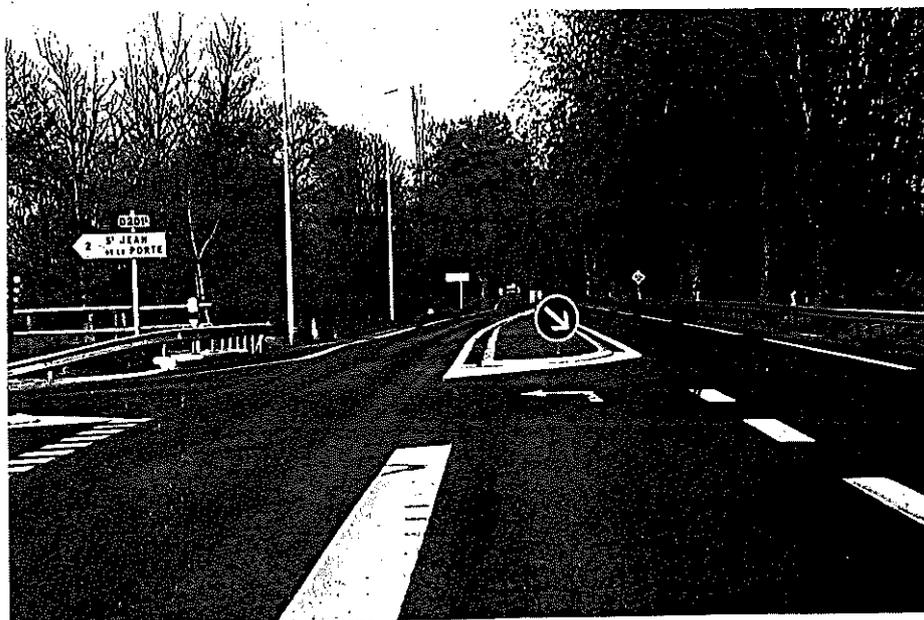
L'aménagement des canalisations qui relie le puits et les réservoirs est achevé.



Pour protéger la nappe phréatique le ruisseau "Le Gargot" a dû être aménagé.

S E C U R I T E

Le carrefour du CD 201 bis et de la route nationale a été inauguré cet été par M. le Préfet et M. BARNIER. Cet aménagement, attendu, depuis de nombreuses années, permet un accès plus facile et moins dangereux pour les automobilistes se rendant dans la Commune.



La Commune a financé l'achat d'un nouveau camion pour le corps communal des Sapeurs Pompiers. Cet investissement a coûté 40 000 F.

Si vous avez entre 17 et 35 ans

Les Sapeurs-Pompiers de Saint Jean de la Porte recherchent des volontaires.

Pour tout renseignement téléphoner au 79 28 56 92 a partir de 19 heures.

IMPOTS LOCAUX

EN FRANCE

En France en 1993 l'ensemble des Collectivités Locales doit percevoir 231,5 milliards de Francs. Sur ce montant, les Communes prélèvent 58,1%, les groupements intercommunaux 6,4%. Les départements arrivent en deuxième position avec 27,9% du total et les régions, loin derrière, avec 7,6% seulement.

Autrement dit, lorsque le contribuable paie une taxe d'habitation de 3 700 Francs, il verse :

- 2 257 Francs à la Commune
- 976 Francs au Département
- 266 Francs à la Région

et 200 Francs que l'Etat prélève pour ses frais de gestion.

A SAINT JEAN DE LA PORTE

IMPOTS LOCAUX	TAUX 1992	TAUX 1993	PRODUIT 1993 POUR LA COMMUNE
Taxe d'Habitation	8,15	8,31	243 483
Foncier Bâti	16,68	17,01	308 051
Foncier Non Bâti	66,90	68,22	98 222
Taxe Professionnelle	23,69	24,16	185 256

SOIT UN PRODUIT CORRESPONDANT POUR LA COMMUNE DE : 835 012 FRANCS

LES ENFANTS DE SAINT JEAN DE LA PORTE FOOTBALLEURS



Depuis 2 saisons la Commune de Saint Jean de la Porte verse une subvention de 1 500 F au club " Saint Pierre Sports Football". En effet, plus de 20 licenciés de ce club sont domiciliés dans notre Commune.

LA PECHE.....UN SPORT PAS SI TRANQUILLE....

Il n'est pas toujours nécessaire de s'aventurer en pleine mer pour ramener du gros poisson.

Le jeune Philippe l'a prouvé avec ce beau brochet, pêché dans le lac de Saint Jean de la Porte.



R E N S E I G N E M E N T S D I V E R S

■ Mairie : heures d'ouverture :

Mardi et Vendredi de
17 h 30 à 19 h 30
Samedi de 9 h 30 à 11 h 30
Tel : 79 28 54 55

■ Bibliothèque :

Prêt gratuit de livres, cassettes,
compacts disques, pour enfants et
adultes.
ouverture : samedi de 9h30 à 11h30

■ Ordures ménagères :

ramassage les mardi et vendredi
matin (déposer les ordures la
veille au soir, dans des sacs
plastiques)

■ Déchetterie Intercommunale :

lieu : St Pierre d'Albigny
horaires : lundi, mercredi, samedi
de 8 h à 12 h

■ Tarifs de location de la Salle Polyvalente :

Habitants de la Commune	:	600 Francs
Personnes extérieures	:	1 500 Francs
Caution	:	2 500 Francs

■ Etat-Civil 1993

Naissances	:	7
Mariages	:	3
Décès	:	2

■ Coupe de bois

Les personnes qui souhaitent exploiter une
coupe de bois sont priées de s'inscrire en
Mairie.

Au temps des blouses et des encrriers.....



Jouvenie Jeolaine
Année 1957

Certains se reconnaîtront.